

Tout ce qui
peut être fait
un autre jour,
peut l'être
aujourd'hui.

Montaigne

n° 266

Octobre 2013



la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

- 16 Novembre repas des Carnutes
- 21 Novembre Beaujolais Nouveau
- 7 Décembre Noël des enfants

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr

16 NOVEMBRE 2013

REPAS DES CARNUTES

avec ANIMATION STYLE « CABARET »

Le formulaire d'inscription vous parviendra courant octobre,
mais d'ores et déjà reprenez cette date !



Inscriptions sur la liste électorale

Pour voter en 2014

aux élections Municipales (23 et 30 mars 2014) et Européennes (25 mai 2014), vous devez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.

Pour cela, vous pouvez vous adresser en mairie aux heures d'ouverture au public :

lundi de 14h00 à 15h00 et jeudi de 17h00 à 19h00 - munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également adresser une demande d'inscription par correspondance ou vous inscrire par internet :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/RI6024.xhtml>



Le point sur les travaux :

Le rideau métallique pour renforcer la sécurité de l'atelier municipal a été posé et est opérationnel.

Le 30 septembre début des travaux de remplacement des 2 portes dans la cour de la mairie .

Début octobre réfection du Monument aux Morts.

Durant les vacances de la Toussaint, démolition du château d'eau.

La rénovation de l'éclairage public a commencé dans les Bruyères et la Conche, et va continuer pour l'ensemble du village dans les semaines à venir.

D'autre part certains d'entre vous auront remarqué la disparition du toboggan sur l'aire de loisirs. Nous avons pris cette décision car il devenait trop dangereux pour nos enfants. Bien entendu son remplacement est prévu en 2014.



InterCommunalité



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2013

Lors de cette séance, les membres présents ont délibéré et voté sur l'ordre du jour suivant:

- demande modificative de fonds de concours à hauteur de 10.000 € versé par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon
- Modification des statuts de la Communauté de Communes qui reprend 2 nouvelles compétences : le tourisme (création et gestion d'un office de tourisme intercommunal) et la gestion du Centre intercommunal de Changé en substitution de ses communes membres.
- Imputation de l'achat d'une jardinière pour un montant de 307 € H.T en section investissement.
- Il a été décidé d'allouer une indemnité de conseil au Comptable du Trésor sur la base de 50% de l'indemnité maximale.
- Demande de participation financière au Fonds d'Aide aux Jeunes : une somme de 500 € a été allouée.
- Demande de subvention des communes sinistrées par les inondations (Haute Garonne et Hautes Pyrénées) : la commune versera 1 euro par habitant (soit 760 €) à partager entre les 2 départements.

Les Commissions.

Le 3 septembre 2013 –

Une commission « Finances » au syndicat intercommunal de Changé pour faire le point sur les dépenses à 4 mois de la fin d'année et analyse des recettes à venir. Maîtrise du budget dépenses / recettes

Il a été remarqué une augmentation des enfants déjeunant sur le site.

Le 4 septembre 2013 --

la Communauté de Communes a réuni ses participants à sa commission « Culture et Loisirs » pour la semaine du livre avec Textes et Rêves.

Cette semaine a lieu du 30 septembre au samedi 5 octobre.

Accueils des enfants scolarisés les jours de la semaine et le mercredi sera dédié aux Centres de Loisirs.

Le public est attendu à la salle des fêtes de Saint-Piat le samedi 5 octobre jusqu'à 18 h pour la découverte des livres à se procurer éventuellement..

7 septembre 2013 --

Le Syndicat Départemental d'Energies a organisé : une « Table Ronde » Collectivités locales et énergies de demain.

Le but de ce syndicat est d'aider les communes à diminuer leur facture énergétique en supprimant les lampes à vapeur de mercure dont les sources sont énergivores, et non adaptées aux normes environnementales.

Notre commune fait partie de ce plan, et l'éclairage public est actuellement en cours de rénovation.

Il est envisagé également la création de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Cette ambition sera traitée en 2014.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2013

Les délégués communautaires ont approuvé :

- la convention avec le SMO Eure et Loir Numérique et l'attribution d'une subvention d'équipement dans le cadre du déploiement des infrastructures numériques sur notre territoire,
- l'attribution d'un fonds de concours aux communes de Soulaire et Mévoisins à hauteur de 10 000 € pour leurs projets respectifs : aménagement d'un chemin touristique en centre bourg et la création d'un chemin piétonnier le long de la RD 19/2 centre,
- la vente de terrains dans la ZA des Terrasses pour une importante entreprise COAERO,
- le contrat avec un cabinet de contrôle et fixation du nouveau prix de participation des usagers – SPANC « Service Public d'Assainissement non collectif »,
- la convention avec l'Association « Textes et Rêves » pour les journées du livre de poésies,
- la convention tripartite pour l'occupation de la salle omnisports Hélène Boucher entre la Communauté de Communes, le Syndicat Culture Sport Loisirs et les associations utilisatrices

Ils ont pris acte des rapports d'activité 2012 pour la Communauté de Communes, le Sirmatcom, la Maj (Mission Avenir Jeunes), le Sicme (Syndicat Intercommunal du Cours Moyen de l'Eure) et le Sibbva (Syndicat Intercommunal du Bassin de la Basse Voise et de ses Affluents).

Le Syndicat Intercommunal de Changé a convoqué ses membres en date du 24 septembre 2013 pour l'ordre du jour ci-dessous .

Les délégués ont voté :

- La délibération sur l'estimation de la valeur patrimoniale établie par France Domaine – à savoir : 332000 € pour le bâti et 193000 € pour le non bâti – soit un total de 525000 €.
- Le renouvellement des postes saisonniers pour la restauration.
- La modification de durée d'un poste d'agent à temps partiel de 25 h à 26 h 30.
- La délibération pour avancement de grade du poste d'adjoint administratif.
- L'achat d'un broyeur pour l'entretien des abords d'étangs.

Ils ont pris acte du rapport d'activité.

L'invasion Prussienne du 29/09 au 02/10/1870 près de Chartainvilliers

Lors de la guerre de 1870-1871, les troupes prussiennes ont envahi le Nord de la France. Début octobre 1870, elles atteignaient Chartainvilliers. Nous avons déjà eu l'occasion de publier le compte rendu que M. BRADIN, Maire du moment, a fait de ces événements (Chartainvilliers Informations Communales de décembre 1998).

Grâce à la Bibliothèque Nationale, et à son site Gallica, nous avons pu découvrir, à travers la lecture de la presse, une autre version d'une partie de ce moment d'histoire de notre village. Nous vous en livrons un extrait.

On lit dans Le Français :

« Un courageux voyageur veut bien nous donner le récit détaillé de son voyage à travers les lignes prussiennes. En voici la première partie :

Paris, le 7 octobre 1870.

Vous m'avez demandé de vouloir bien vous communiquer tous les détails de mon voyage dans les pays envahis.

» Ayant passé six jours au milieu de l'armée ennemie, ayant parcouru plus de trente villes et villages envahis, ayant partout questionné Prussiens et paysans français, mon récit serait interminable, et ma mémoire même n'y suffirait peut-être pas, n'ayant voulu prendre aucune note pour ne point être soupçonné d'espionnage au cas d'une arrestation à laquelle je m'attendais à chaque instant.

Mais avant de commencer mon récit, je compléterai d'abord les renseignements donnés par le ministre de la guerre au gouvernement sur les armes dont peuvent disposer les pays qui ne sont pas envahis, renseignements publiés dans le Journal officiel de ce jour. Un arrivage considérable de fusils américains, système, Chassepot, a eu lieu vers le 24 septembre. Ils ont été distribués dans un grand nombre de villes jusqu'à Chartres et Evreux. Toutes les villes de l'Ouest votent des sommes considérables pour l'achat de fusils chassepots, et frètent des navires afin d'en effectuer le transport d'Angleterre en France. Les particuliers eux-mêmes font faire des chassepots à leurs frais.

Quant à la fabrication de mitrailleuses, dirigée par M. le chef d'escadron de Reffye, un des surveillants m'a affirmé que la commande s'élevait à 2 000.

La commande de ces mitrailleuses avait été faite au directeur d'Indret, établissement du gouvernement, mais le directeur de cet établissement n'ayant pas voulu se

mettre à l'entière disposition du chef d'escadron de Reffye, ce dernier a prié M. Voruz, à Nantes, de mettre ses immenses ateliers à sa disposition, et le lendemain 10 septembre, 1 100 ouvriers travaillaient à la fabrication de ces terribles engins.

Il est certain qu'à cette heure beaucoup de mitrailleuses ont déjà été dirigées sur Tours, car M. Voruz, avec lequel j'ai causé longuement chez M. le procureur de la République à Nantes, espérait en livrer avant la fin de septembre.

Chartres, le 29 septembre, était occupé par 9 000 mobiles ; 500 mobiles du Lot-et-Garonne occupaient Epernon, lorsque le préfet d'Eure-et-Loir reçut la nouvelle que les Prussiens, qui occupaient déjà Rambouillet, se dirigeaient sur Epernon. Ordre immédiat fut donné de se replier sur Chartres, et, dans la nuit du 29 au 30, un train spécial ramena à Chartres les 500 mobiles d'Epernon. La veille, le général commandant à Chartres avait été destitué, et le lendemain, le préfet, M. Labiche, était également destitué, d'après ce que m'a affirmé le maire de Maintenon.

Les mobiles étaient pleins d'enthousiasme et de patriotisme; ils désiraient ardemment marcher sur Paris.

» Le 30 septembre, à sept heures du matin, je partis de Chartres traversant Saint-Prest, Jouy et Saint-Piat.

Tous les postes étaient encore occupés par des gardes nationaux français, furieux d'avoir été désarmés à l'approche des Prussiens.

Je séjournai à Saint-Piat deux heures environ, et je me trouvai avec le maire de Maintenon et celui de Chartainvilliers, commune située à 1 kilomètre de Saint-Piat et environ trois lieues de Chartres. Tous deux venaient de recevoir à l'instant même des éclaireurs prussiens. Ils me donnèrent donc les renseignements les plus précis.

A Chartainvilliers, point extrême de la reconnaissance prussienne, les éclaireurs, au nombre de treize, demandèrent simplement au maire une carte du département, afin de savoir s'ils pouvaient s'aventurer plus loin. Le maire leur répondit qu'il n'en avait pas. Alors ils exigèrent au moins une carte de France, et menacèrent le maire de leurs revolvers. Le maire se vit forcé de leur obéir, et, après examen de la carte, les éclaireurs, voyant qu'ils étaient très près de Chartres, retournèrent à Maintenon au pas, et j'y arrivai en même temps qu'eux, à deux heures de l'après-midi, » A Maintenon, les Prussiens y étaient arrivés à six heures du matin, au nombre de quatorze. A 500 mètres de la

ville, neuf francs-tireurs d'Epernon avaient tiré sur eux quelques coups de fusil sans aucun résultat; trois s'étaient enfuis à travers les bois, je les vis entre Saint-Piat et Maintenon; les six autres avaient été faits prisonniers. Les Prussiens brisèrent sur la route les fusils des francs-tireurs et les conduisirent à la mairie, disant au maire de les conserver prisonniers, de les bien nourrir et de les rendre lorsque les Prussiens, revenant en plus grand nombre, pourraient les emmener; que, s'ils étaient rendus à la liberté, la ville serait brûlée.

Puis, un des quatorze éclaireurs fut détaché pour aller porter à Rambouillet des nouvelles de leur mission, et seul il put traverser sans encombre tous les pays situés entre Maintenon, Epernon et Rambouillet, pendant que les treize autres continuaient leur route jusqu'à Chartainvilliers.

A Epernon, la population était consternée par le retrait des 500 mobiles, le désarmement des gardes nationaux et la prise de la ville par quatorze Prussiens.

Je partis d'Epernon le 1^{er} octobre, à six heures du matin. A moins d'une demi-lieue, je rencontrai des éclaireurs du 6^e hussard prussien. A cause des accidents de terrain et des détours de la route, les hussards marchaient avec beaucoup de précautions. Ils s'arrêtaient à chaque tournant. Un des leurs montait au grand galop et à travers champs sur les hauteurs qui dominant la route pour explorer avec une longue-vue; puis, après s'être assuré qu'il n'y avait pas de francs-tireurs, il revenait et poursuivait avec ceux des éclaireurs qui l'attendaient.

A un kilomètre plus loin, sur la hauteur qui domine Saint-Hilarion, campaient environ 200 hussards et quelques fantassins. Je passai, forcément au milieu d'eux, et le chef d'escadron me dit, en très bon français :

- Où allez-vous, Monsieur ?

- Je me dirige sur Paris.

- Veuillez me faire voir vos papiers.

Je lui présentai mon passeport. Il le lut tout haut. Pendant ce temps, un hussard qui se tenait à ses côtés, s'adressant à moi :

- Vous savez que Paris est cerné et qu'il vous sera difficile d'y entrer. Pourquoi essayer ?

Suite page 4



CINEMOBILE à Maintenon le 11 Octobre 2013

16h00 - 20h30
18h15

**UNE PLACE SUR LA TERRE
MONSTRES ACADEMY**

EVENEMENTS FAMILIAUX

DEPARTS

MM. LLORCA	26, rue de l'Avenir
MM. LAGADEC	14, rue de l'Egalité
MM. HELLOCO	30, rue de l'Avenir
MM. MAIGRAT	4, impasse de Belle vue

DECES

Mme SAVONNEAU Emilie 16 août Le Coudray

NAISSANCE

DA SILVA CORREIA Adriano 22 juillet 2012 Le Coudray

ARRIVEES

Mme OLIVIER	26, rue de l'Avenir
MM. LAUGERAY/HAMBLETON	14, rue de l'Egalité
MM. VANGY	30, rue de l'Avenir
Mr LARABI	6, rue de la Mairie
MM. LARONZE	4, impasse Bellevue
MM. DE MEERLER	14, rue de la Conche

Mariages

Amélie MAUDINET ET Filipe DA SILVA CORREIA le 6 juillet
Magali BLONDEAUX et Boris FRANÇOIS le 14 septembre

Suite de la page 3

Afin de lui cacher la ferme résolution que j'avais d'arriver à Paris quand même, je lui répliquai

- Je sais qu'il me sera impossible de rentrer à Paris ; mais, dans les environs, j'ai des amis chez lesquels je pourrai rester.

Puis le chef d'escadron dit un mot au soldat avec lequel je parlais et me remit mon passeport.

Aussitôt que j'eus cessé de parler, le maire de Saint-Hilarion, qui se trouvait derrière moi, s'adressant au chef d'escadron :

- Monsieur, combien vous faut-il de vaches aujourd'hui ?

- Quatre vaches et dix sacs d'avoine, monsieur le maire, répondit le chef prussien.

Or, Saint-Hilarion est une commune de 548 habitants.

Je descendis dans le village et je vis quatre hussards emmener un paysan avec une voiture attelée de deux chevaux. Ils allaient charger ce qu'ils avaient volé dans une propriété assez importante qui avait été délaissée par son propriétaire à l'approche des Prussiens.

Quelques pas plus loin, dix hussards enfonçaient la porte et les volets d'une grande tuilerie qui avait été abandonnée, et ils entraient dans la maison au moment où je passais près d'eux. Enfin un paysan que je rencontrai à environ 300 mètres m'affirma que les hussards l'avaient forcé à boire une bouteille du bordeaux qu'ils venaient de voler dans une propriété voisine... »

Extrait du JOURNAL DES DÉBATS DU DIMANCHE 9 OCTOBRE 1870 – Gallica

L'intégralité de l'article sera prochainement mis en ligne sur le site communal : www.chartainvilliers.fr



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	A	R	M	E	N	T	E	A	U
2	O	R	E	I	L	L	A	R	D	S
3	N	O	N					C	R	U
4	O	M	E	T		S	T	E	L	E
5	M	E	S	U	R	E		Z	E	N
6	O	S		B	A	V	E		S	S
7	T		R	E	T	I	N	E		I
8	E	U	E	S		R	E	G	A	L
9	U	N	I		N	A		O	L	E
10	R	E	N	V	O	I	S		E	S

	8	5				2	1	
2		4	8	9		3		5
1	9						6	8
9	5	8	2		6	7	3	4
6	7	3	9	4	8	5	2	1
8	4						5	2
5		9				6		7
	2	1				9	8	

